

S.N.C. LES JARDINS DU SALEVE



HUMBERT B. - HUMBERT J.M. - THOMASSON M.

* Pépinières

PAYSAGISTE

* Création

* Entretien

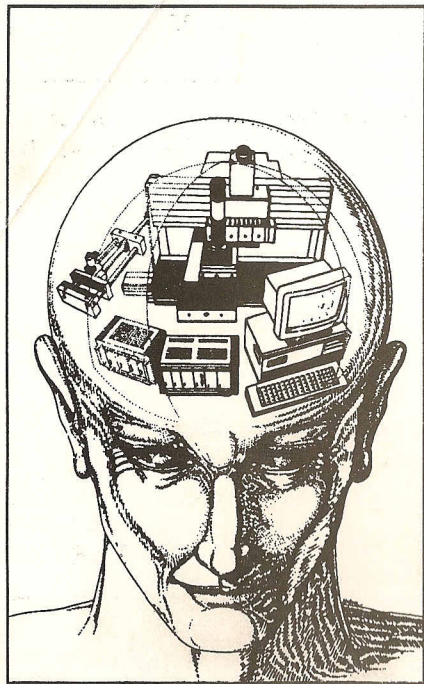
* Tailles



Tél. 50 44 26 45

Tél. 50 44 20 00

ANDILLY - 74350 CRUSEILLES



charlyrobot

74350 CERNEX
tél : 50 44 19 19

CHARLY ROBOT
l'outil de votre
micro ordinateur

SERIGRAPHIE

S.A.R.L. SOMMET

Z.A. Les Grandes Vignes

74330 LA BALME DE SILLINGY

50 68 70 29

Fax : 50 68 80 11 - Télex : 309230



Imprimerie de la Fontaine - 74350 Cruseilles / Tél. 50.44.04.08

CHARDONS INFO

SAISON 1990 - 1991



N°16

SIEGE : STADE DES CHARDONS - 74350 COPPONEX
Téléphone : 50.44.24.05

ANDILLY - CERCIER - CERNEX - COPPONEX - SAINT BLAISE

Vous désirez acheter ou vendre un terrain, construire votre maison ou encore rénover un ancien bâtiment.

MAISONS DU SALEVE

*Route de Genève
74350 Cruseilles*

50 44 01 18-50 44 10 01

Bar . Vidéo - Salles de jeux

Chez Gaud



Casse-croûtes
à toutes heures

Grande-Rue -
74350 CRUSEILLES -
Tél 50 44 11 71

**CHARPENTE -
MENUISERIE**

*Entreprise générale
de bâtiment
Neuf et rénovation*

DEFFAYET - DURET

Cernex - 74350 CRUSEILLES

50 44 13 73

50 44 10 01



**S.A.R.L. Garage
Jean-Luc REVILLARD**
74350 CRUSEILLES-Tél. 50 44 10 69

STATION-SERVICE
Ouverte de 6h à 22h



agent peugeot-talbot

**GARAGE
LAVAGE
ALIMENTATION**

MACONNERIE

CONSTRUCTION - TRANSFORMATIONS

S.A.R.L. ANTONIELLO

Au capital de 80.000F

ANDILLY 74350cruseilles

Tél 50.44.04.06

siret 334 980 026 00010 siren 334 980 026

HOTEL RESTAURANT **

La Clef des Champs



**COL DU MONT-SION
74350 SAINT-BLAISE
Tél. 50 44 13 11**

10 chambres confort Logis de France

MENUS

Grande carte
Spécialités gastronomiques
Grand choix de desserts
Bonne cave



Décembre 1990

N° 16

CHACUN S'Y RETROUVE-IL ?

Dirigeants, joueurs seniors ou jeunes chacun trouve-t-il son satisfecit à travers le «foot de l'E S Cernex»? Peu de gens s'expriment. Quand tout fonctionne à peu près normalement c'est le petit ron-ron qui prend le pas... Pour 1991, il sera nécessaire de faire appel à de nouveaux volontaires (mise en service du nouveau stade, évolution de nos structures, c'est à dire nouvelles tâches). Il y a vraiment de la place pour tout le monde et la possibilité d'amener des idées et des bonnes volontés. Les idées sont le carburant d'une association dont les bonnes volontés sont les moteurs, l'un ne va pas sans l'autre; il faut en prendre conscience! Les plaisirs d'un dirigeant, d'un joueur, d'un entraîneur peuvent être divers mais ils ont en commun, à la fin d'une manifestation (match, entraînement, comité, fêtes) le plaisir d'une réussite, d'un «travail de loisir» bien accompli. Pour cela il faut s'exprimer pour le faire connaître (COMMUNIQUER). C'est pourquoi je tiens à mettre en évidence le très bon travail que font les responsables des jeunes de l'ES Cernex et de l'entente avec Cruseilles (Guy, Jean(s), Pierre(s), Pascal, Jean Luc, Georges, Jean Paul, Didier, Philippe, Gérard, Jo, Alain, Dédé, Bernard) et ainsi souligner le bon état d'esprit qui règne entre tous. Je profite de l'occasion pour remercier tous les parents (ils se reconnaîtront) qui nous secondent dans les déplacements et les encouragements qu'ils prodiguent aux bords des stades. Passez tous une bonne fin d'année beaucoup de plaisir et... d'idées pour 1991.

Pierre PERRET

Insertions d'articles et renseignements : "Comité de Rédaction Chardons-Infos"
Stade des Chardons - 74350 Copponex Tél 50 44 24 05 (le jeudi de 19h30 à 21h00)

COMMENT AMELIORER LA SITUATION DU BENEVOLE ASSOCIATIF

Différentes mesures peuvent être envisagées; elles sont de type administratif, juridique et fiscal. La gestion administrative des associations seraient considérablement améliorée s'il était remédié aux faiblesses actuelles dont pâtissent les bénévoles.

1) Le Conseil national de la vie associative a adopté les 19 et 20 mars 1984 un avis sur le statut de l'élus associatif. Cet avis ne règle pas toutes les questions qui se posent, mais est de nature à faciliter la politique de consertation en répondant aux besoins en temps et en formation des bénévoles; il prévoit notamment:

- Une autorisation d'absence pour permettre aux élus de remplir leur mandat.

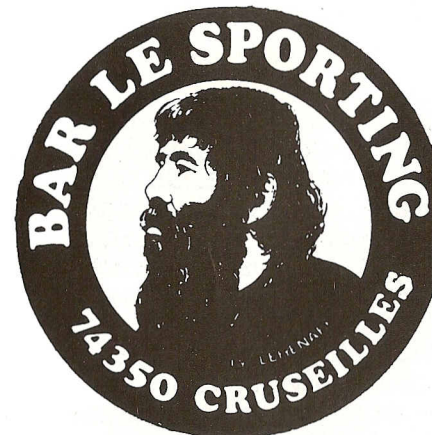
- Des congés de courte durée pour participer à des stages de formation.

- Une protection sociale des élus pendant l'exercice de leur fonction.

- Une garantie de versement des prestations aux chômeurs et préretraités, engagés à titre bénévole dans la vie associative. Il recommande également des mesures concernant le financement de ces propositions. A l'exception de la formation, elles n'ont pas encore été suivies d'effet.

2) La formation des bénévoles : la loi du 24 février 1984 sur la formation professionnelle continue pose un excellent principe alors que sa mise en application laisse à désirer.

3) Une aide contractuelle de l'Etat aux associations pour leur permettre d'évaluer le poids économique de l'intervention de leurs bénévoles. D'une manière générale, l'aide contractuelle des pouvoirs publics aux associations à meilleure presse que la subvention, chargée de tous les maux. Si l'aide contractuelle est jugée plus juste et plus efficace, il est un domaine où elle serait des plus utiles : donner aux associations par contrat, les moyens de procéder à l'évaluation des apports de leurs bénévoles. Si l'apport qualitatif est difficile à chiffrer, en revanche, il existe des méthodes d'évaluation des apports de travail. Aujourd'hui cette évaluation n'est que facultative. Il conviendrait de la rendre obligatoire au moins pour les associations qui demanderaient l'application des mesures préconisées en faveur de leurs bénévoles. En contrepartie, l'Etat devrait donner aux associations, par contrat, les moyens de procéder à cette évaluation. Cela permettrait aux associations d'apporter la preuve chiffrée de leur contribution à l'économie nationale par le travail de leurs cadres et à l'Etat de pouvoir choisir les bénéficiaires de ses prestations parmi les associations les plus méritantes.



TEL 50 44 12 01



du VERRE
NAIT
LA GAÏETÉ

Caves du Châtelet

VINS FINS DUVERNAY

74100 ANNEMASSE
Tél. 50 92 03 45

74370 PRINGY
Tél. 50 27 18 01

Martine BLANDIN

Clarine Vêtement

Grande Rue

CRUSEILLES - 50 44 16 10

ARTISAN
CARRELEUR
MOSAISTE

Paul Sauthier

JUSSY-ANDILLY - 74350 CRUSEILLES

Tél. 50 44 17 88

T.P. Joseph HUMBERT & fils
ANDILLY - 74350 CRUSEILLES
Tél. 50 44 16 85



SALAH BELLILI
MACONNERIE



"St Symphorien"
Andilly 74350 CRUSEILLES

Tél. 50 44 26 44

Les mesures juridiques à concevoir ou à généraliser concernent surtout l'assurance des bénévoles victimes d'un dommage dans l'exercice de leur activité associative. On sait que les associations du secteur social et médico-social bénéficient en faveur de leur bénévoles, de la législation des accidents du travail. La couverture des risques concerne non seulement les dommages que le bénévole peut subir mais encore ceux qu'il peut provoquer dans l'exercice de ses activités. Le régime de la sécurité sociale au titre des accidents du travail est donc la meilleure protection individuelle des bénévoles. Les mesures fiscales à envisager en faveur des cadres associatifs sont de deux sortes. D'abord, l'autorisation de déduire les frais exposés au cours de leur activité, du total de leurs revenus annuels. Actuellement, cette déduction est refusée parce que le bénévole n'est pas censé exercer une profession. Or, c'est un collaborateur très actif de l'association, il expose des frais parfois très élevés (téléphone, transport, etc...) qu'il impute sur ses revenus personnels et qu'il ne se fait pas rembourser par son association comme il en aurait le droit. Cela tient à ce que beaucoup d'associations ayant un budget très mesuré, les responsables hésitent à lui faire supporter un surcroît de dépenses.

Il n'est pas équitable que des frais exposés dans l'intérêt général ne soient pas déductibles des revenus. Au besoin, l'administration fiscale pourrait exiger leur justification.

La seconde mesure consiste à assimiler les versements en travail du bénévole associatif aux versements en argent. Ces derniers peuvent, par application de la loi du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat, être déduits du revenu imposable dans la limite maximale de 1,25 % de ce revenu selon les cas. Le travail gratuit au service d'une association d'intérêt général est-il moins respectable que l'argent versé à la même association ? Le fait que les instances compétentes indiquées précédemment aient demandé que soit évalué le poids économique du bénévolat dans les associations ne signifie-t-il pas que le travail des bénévoles a une valeur économique calculable en argent.

Ce serait la prise en considération d'un versement en nature sous forme de travail. Cette notion n'est pas totalement inconnue de la loi du 23 juillet 1987 mais celle-ci ne la retient qu'au profit des entreprises et non des particuliers. Si l'on admet pour les versements en travail les mêmes seuils que pour les versements en argent, le sacrifice imposé au fisc ne serait pas inacceptable.

Prenons l'exemple d'un revenu annuel de 100 000 F, la limite maximale du versement déductible (5 %) serait de 5 000 F, correspondant à la valeur d'un travail mensuel de 417 F.

Si l'on sait qu'un dirigeant bénévole consacre très souvent deux heures par jour à son association et dans certains cas beaucoup plus, sans mentionner les études, les réflexions, les participations à diverses manifestations, à diverses commissions de plus en plus nombreuses, même au taux du S.M.I.C., la somme de 417 F est largement inférieure à la valeur du travail effectivement fourni.

Ces propositions pourraient constituer un «statut du bénévole associatif». Cette expression a parfois été employée. Elle n'est cependant pas très appropriée si on la colore de quelque teinte professionnelle ; en effet, le bénévole associatif est fondamentalement un volontaire qui s'engage dans une mission parce qu'il a foi en elle. Le bénévole est généreux, il est dévoué à autrui, il est désintéressé et ne recherche pas des garanties de carrière. Mais peu importe le mot, seul compte le contenu, c'est-à-dire un régime conçu pour conserver ou mieux encore attirer des hommes et des femmes de toutes origines au service de la collectivité.

L'idée essentielle de ce régime est que, si le bénévole associatif ne doit pas s'enrichir au service de son association, il convient à tout le moins qu'il ne s'appauvrisse pas !

Il est à souhaiter que les autorités compétentes se penchent plus sérieusement sur ces problèmes, dans un proche avenir, ce qui permettrait de redonner un peu d'élan et d'éclat au «sacerdoce» du bénévole associatif...

Georges GODI

HOTEL*nn BAR-RESTAURANT

Les Roches Bleues

Sur la route Annecy-Genève - Altitude 700m

Menus et carte
Spécialité
Fondue aux poissons



M.CARTIER
-Propriétaire-
MALBUISSON
74350 CRUSEILLES
Téléphone 50 44 11 41

CHARPENTE-COUVERTURE MENUISERIE

SARL

René SAXOD

Tél. 50 44 16 87
74350 CRUSEILLES

AUBERGE DU SOLEIL LEVANT

BAR - TERRASSE

Jean-Louis PAGET
Au coeur du village
74350 COPPONEX



UNE
SOLUTION

CONTRE
LE FEU



Tél. 50 43 41 79
74390 REIGNIER

Danielle Mouchet

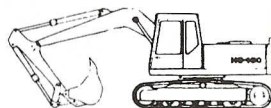
TABAC - PRESSE

MAROQUINERIE - CADEAUX

Grande rue 74350 Cruseilles

terrassements .vrd.

Perron
Remy
T
P



S.A.R.L.

74350 CERCIER
Tél. 50 77 40 61

CLASSEMENTS INTER-SAISON

Equipe 1 : 3^{ème}

Equipe 2 : 8^{ème} (avec un match en retard)

Equipe 3 : 11^{ème} (avec un match en retard)

Juniors : 4^{ème}

Cadets : 4^{ème}

Minimes : 4^{ème}

Pupilles : 5^{ème}

Poussins : 3^{ème}

en entente avec
le F.C. Cruseilles

LA TRIBUNE

DE NOTRE INVITE DU MOIS

LA COMMUNICATION

Un espace indispensable... mais trop souvent piégé!

Dans la nuit du 25 au 26 avril 1986 explosait la centrale nucléaire de Tchernobyl. Quatre ans plus tard, des centaines de milliers de personnes -voir plus- vivent encore dans des villes contaminées. Ces enfants, femmes et hommes ne connaissent pas leur situation. Ils n'étaient pas informés. Ils en mourront ou subiront leur vie durant des maladies souvent graves. Cet exemple tragique montre que la libre circulation de l'information, donc d'une forme essentielle de communication, est un bien fait inestimable. Le fait que les dictatures commencent notamment par censurer la presse et emprisonner les intellectuels prouve aussi cette évidence. Cela dit, l'ennemi du vide peut être parfois le trop plein ou la perversion d'un besoin. Ainsi, nous vivons dans une société qui médiatise de plus en plus les non-événements ou les non-informations : une société du spectacle. La communication devient une arme de la manipulation. On le savait et on le dit toujours haut et fort dès qu'il est question de certains régimes. Le nazisme a entraîné la quasi totalité d'un peuple dans une monstrueuse aventure. Le communisme en a parfois fait de même. Par la peur mais aussi par l'intégration d'une conviction, d'une réécriture de l'information.

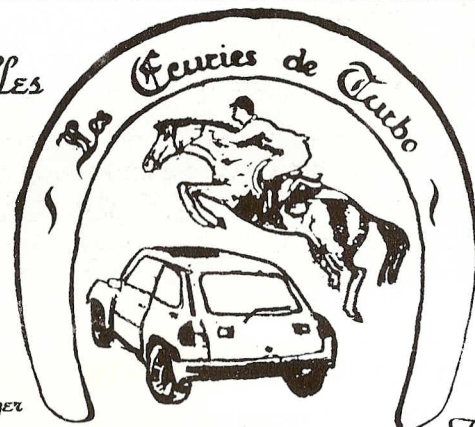
Mais pas besoin d'aller plus loin. Qui peut prétendre trier dans le flot de communications qui lui sont assénées ? Qui peut encore prétendre se faire une opinion ou des goûts par lui-même ? Quel effort n'est-il pas nécessaire d'accomplir pour se donner des outils d'une pensée propre et non déterminée par une idéologie ou des concepts établis par des faiseurs d'idées ou des professionnels du marketing ? Si la communication est un espace de liberté à préserver à tout prix, notre espace de liberté à l'intérieur de notre monde de la communication est à regagner chaque jour.

Patrice MUGNY
éditorialiste au journal «Le Courrier de Genève»

Entre Cruseilles
et Frangy

Les Ecuyers de Turbo

Pension
pour
chevaux



Jacquemoud Roger
Chez Poncet - CERNEX

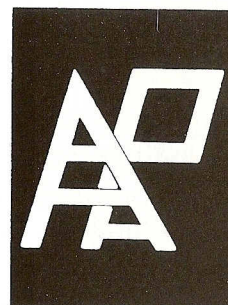
Tél. le soir : 50.44.18.74



Equipe Cadets (en entente avec le FC Cruseilles)



Equipe 2



Sarl A.A.A.P.-Capital de 50.000F RCS Thonon B345 313 019

ARTISANS ASSOCIES

Maçonnerie - Maître d'oeuvre - Ingénieur

CONSEILLET, CONCOIVENT,

CONSTRUISENT, TRANSFORMENT

"Votre résidence dans les règles de l'Art"

P.PERRET chez Mandrin-Tél. 50 44 23 32

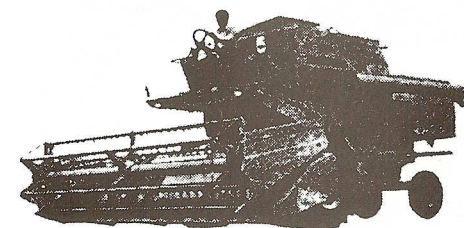
74350 Copponex

50 44 16 92

C.ANTONIELLO 50 44 04 06 - 50 44 13 25 - 74350 Andilly

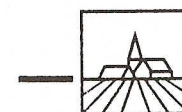
Raymond Etallaz

ENTREPRENEUR TRAVAUX AGRICOLES



Charly-Andilly 74350 CRUSEILLES - Tél. 50 44 14 90 - R.C. Thonon 64

ASSURANCES



GROUPAMA
SAMDA

CRUSEILLES- COPPONEX

JOSETTE SALLAZ

50 44 19 67

CERCIER- LES PRATZ

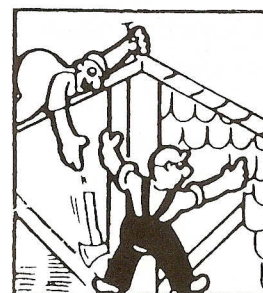
CHRISTINE DELIEUTRAZ

50 77 40 15

ANDILLY-CERNEX-ST BLAISE

JACQUELINE VIDONNE

50 44 21 49



CHARPENTE COUVERTURE

MENUISERIE - ESCALIERS
TRAITEMENT PAR INJECTION

sarl DECHOSAL Frères

74350 CRUSEILLES tél. 50 44 12 53

CES DOMAINES QUE LE FOOT COTOIE : L'INFORMATIQUE

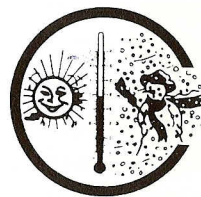
L'informatique, le mot en lui même ne laisse pas indifférent. On n'ouvre pas un journal sans le rencontrer, on ne passe pas une journée sans être en contact plus ou moins directement avec une de ses créations. N'est-ce pas flatteur pour un mot créé en 1962 ? Alors pourquoi ne pas le rencontrer dans «Chardons-Infos» ou plutôt, pourquoi ne pas mieux le connaître surtout qu'il possède un avenir prometteur.

Commençons par un bref historique. L'ancêtre de nos ordinateurs est une machine réalisant des calculs complexes : le boulier ! Inventé depuis 4000 ans par les chinois, il est encore utilisé !

Au 17^{ème} siècle, l'évolution de la mécanique va permettre à Pascal de mettre au point la première machine à calculer constituée par un ensemble d'engrenages. Très rapidement des machines dirigées automatiquement apparaissent en France. Le Métier à tisser, le plus connu, contribue au développement de l'industrie textile. Il fonctionnait grâce à des bandes perforées jouant le rôle de programme.

Cependant le premier véritable calculateur électronique est né en 1946 en Amérique : l'ENIAC. Il pesait 30 tonnes, occupait le volume d'une classe et consommait en électricité l'équivalent de 1000 machines à laver. Il est à l'origine de la première génération d'ordinateurs. Immédiatement, la deuxième génération se développe. Elle se caractérise par la possibilité de réaliser des programmes pouvant être mémoriser. Néanmoins, seuls les savants et les mathématiciens ont accès à ses ordinateurs du fait de leur complexité. La troisième génération est ce que nous connaissons aujourd'hui. Grande puissance de calcul, programme performant, facilité d'utilisation sont regroupés et permettent l'accès à tous.

Comme on peut le constater, le développement de l'informatique s'est considérablement accéléré ces trente dernières années.



ECOTHERM

Neuf et rénovation - Vitrage isolant
Menuiserie Aluminium et PVC
Spécialiste rénovation de fenêtres

Tél. 50 46 87 20

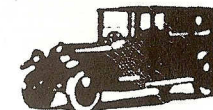
Télécopie 50 46 86 17

Z.A. ALLONZIER LA CAILLE-74350 CRUSEILLES

CARROSSERIE SPECIALISTE

Denis Mégevand

TOUTES PEINTURES PERSONNALISEES
auto/moto
RESTAURATION DE VEHICULES ANCIENS
MONTAGE TOUT KIT POLYESTER
VEHICULES DE SPORT
types groupés 4, Porsche, etc...



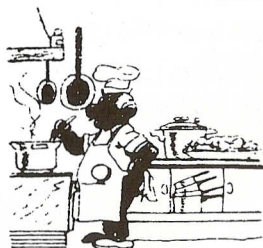
CERNEX-74350 CRUSEILLES-Tél. 50.44.13.79

Cette explosion s'explique simplement par l'évolution gigantesque de l'électronique. Quand on sait que les ordinateurs ne sont en fait que des empilements judicieux de composants électroniques ; un simple exemple comparatif se passe de commentaires : si l'automobile avait suivi l'évolution globale des composants électroniques, elle pèserait aujourd'hui 5 Kg, irait à 5000 Km/h, et ne coûterait que 5 F. Ainsi par son développement, l'électronique est à l'origine des caractéristiques intrinsèques des ordinateurs actuels. Il faut en citer trois sans lequel l'informatique serait inconcevable :

- la rapidité, un ordinateur aujourd'hui réalise plusieurs millions d'opérations élémentaires par seconde.
- la fidélité, par fidélité, on entend ici l'exécution systématique par la machine des ordres qu'elle a reçus sans la moindre erreur.
- la possibilité de traiter beaucoup d'informations et d'exécuter différentes tâches simultanément.

Réunies ensemble, ces caractéristiques forment une machine informatique performante (l'ordinateur) permettant son utilisation dans la vie de tous les jours. Mais on peut se demander sous quelles formes ?

BAR-RESTAURANT LE Vieux Fournil



*Menu Carte
Spécialités Régionales
Glaces
Salle de Réunions*

Place de l'Eglise
74350 CRUSEILLES
Tél. 50 44 28 43

REVETEMENTS MURAUX
PAPIERS PEINTS
PEINTURE
MOQUETTES

Roger TISSOT

Route de Viry - PRESILLY - 74160
SAINT-JULIEN
Tél. 50 04 47 01
R.M. N° 309 766 525 74 ANNECY



CAFE-RESTAURANT
DOMENGE

"Chez les Gay"

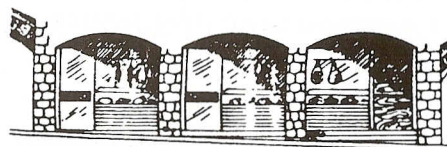
*Ses Fondues Braséade
Parc-Pêche à proximité
Grande salle pour Noces et Banquets*

MARLIOZ 74270 FRANGY
TEL 50 77 81 02
(DE GENEVE 023 50 77 81 02)

B

BROLLIET FRANCE

CHARCUTERIE-TRAITEUR



D. MEGEVAND

"Le Molière" 74350 CRUSEILLES
Téléphone 50 44 00 42



**AUTO-MOTO ECOLE
DELTA**

Place de la fontaine
74350 CRUSEILLES
Tél. 50 44 25 88

D'une part l'informatique prend une large place au sein des entreprises pour simplifier et améliorer les tâches répétitives : dans le domaine de la gestion (facturation, fiches de paie, bons de commande, gestions de stock...), dans le domaine de la fabrication et de conception (machines automatiques, robots...). D'autre part l'informatique se généralise maintenant à d'autres secteurs : télématique (téléphone, minitels), bancaire (cartes de crédits), gestion des accès payant (parking, péages autoroutiers), sans oublier l'électro-ménager, la Hifi, l'automobile, les jeux électroniques, etc... Bien entendu la liste n'est pas exhaustive, on pourrait ajouter encore beaucoup d'autres exemples. Néanmoins une conclusion s'impose, l'informatique s'étend et s'impose même parfois à l'homme : est-ce un danger ? Peut-on l'accepter ?

Difficile de répondre. Comparé à un ordinateur, l'homme est lent, se trompe régulièrement, se fatigue vite et d'autant plus s'il doit faire plusieurs tâches à la fois. D'accord, pour son efficacité, une machine informatique nous dépasse, mais nous gardons l'essentiel : la compétence. Nous savons tous par exemple faire une multiplication, nous avons la "compétence" nécessaire ; sans machine nous n'arriverons que difficilement à multiplier deux nombres de un million de chiffres (essayez !). Nous n'avons pas un système nerveux suffisamment fiable et rapide. Donnons le savoir faire à la machine et sa performance nous fournira le résultat exact. De plus, le subjectif le qualitatif, l'affectif et l'intelligence resteront difficilement accessibles à un simple ordinateur.

Finalement, on ne peut que se réjouir de voir l'informatique dans les programmes scolaires au côté des mathématiques, du français... Aujourd'hui cette matière est devenue indispensable et ce n'est pas un hasard si elle déclenche de grandes batailles... économiques ! Heureusement.

Luc BEAUQUIS

MANIFESTATIONS

CONCOURS DE BELOTE : Vendredi 22 février dès 20h00 à Copponex

LOTO : Samedi 26 janvier à 20h00 à la salle communale de Copponex
(Nombreux lots dont magnétoscope, etc...)
Entrée prioritaire aux possesseurs de "Cartes-Loto"

AVIS aux ASSOCIATIONS : Si vous désirez passer une annonce, nous communiquer vos propres manifestations, n'hésitez pas à nous contacter pour une insertion gratuite.

ARPEL (Association Rurale des Parents d'Elèves de Cernex)
ORGANISE le 9 février - le défilé du carnaval
- en soirée, un repas à la salle des fêtes de Cernex
RECHERCHE - Skis de fond (en dons, prêts) pour les sorties neige de l'école.
Prière de contacter M. Fournier (50.44.25.69)

Club ES Cernex recherche :
Une personne pour quelques heures de ménage le samedi matin.
S'adresser à Mr. Claude Philippe Tél. 50.44.13.67

DAVIFOR

Diffusion Audio-Vidéo-
InFORMATique

A CRUSEILLES le point vente de matériels et logiciels
micro-informatique continue avec des prix "DISCOUNT"

minimum -10% et jusqu'à -25% sur tous les prix catalogues des
plus grandes marques : AMSTRAD - BROTHER - CANON - CITIZEN - COMPACQ -
EPSON - FUJI - H-P - PANASONIC - OKI - PHILIPS - STAR - etc...

Les plus grands logiciels : Microsoft, Borland, / Hardware, disque dur, etc...

EN VENTE PAR CORRESPONDANCE OU SUR RDV :

BP 8 - 74350 Cruseilles
Joël Fayard - Tél. 50.44.02.44

TOUT POUR LA DECORATION DE VOTRE INTERIEUR

- 1 ENTREPRISE
- 2 MAGASINS A VOTRE SERVICE

INTERN'DECOR

Centre Commercial Provencia
74160 ST JULIEN en GENEVOIS
Tél. 50 49 22 90

GRAFFITI DECOR

Grande Rue
74350 CRUSEILLES
Tél. 50 44 25 38

ANDRE TERRIER

ELECTROMENAGER
DEPANNAGE - VENTE

Tél. 50 44 11 94

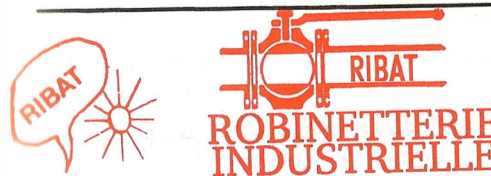
ANDILLY
74350 Cruseilles

Charpente et Menuiserie Chalets
et ossatures Bois



S.A.R.L. LES PETITS BOIS
COPPONEX

Tél. 50 44 04 40
74350 CRUSEILLES



mesures
et contrôle
brides
accessoires
tuyauterie

H MASSON
13, imp. Fusains
ZA Les Côtes
Meythet
74000 ANNECY
Télex 380482 F

50 22 20 38
(jonctions multiples)

Télécopie : 50 22 29 04

GARAGE
Robert CARTIER



Malbuisson - Copponex
74350 CRUSEILLES
Tél. 50 44 17 45